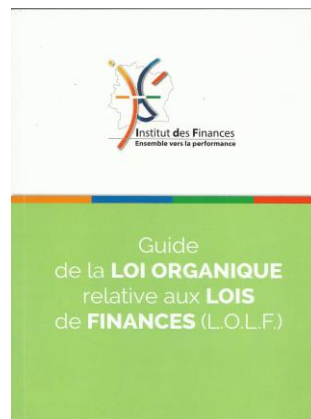


LE NOUVEAU DISPOSITIF DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

DUREE : 1 jour

PUBLIC CIBLE

- Cadres A et B du MPMEF et du MPMBPE.
- Toute personne des autres Ministères, Institutions ou EPN intervenant dans la gestion des finances publiques.



OBJECTIFS

- Appréhender les principales innovations introduites par le nouveau cadre de gestion des finances publiques.
- Comprendre la philosophie générale de la réforme.

CONTENU DU MODULE DE FORMATION

Introduction présentant : *l'architecture du dispositif, les motivations et objectifs de la réforme.*

1/ LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS

- Les notions de programmes, objectifs et indicateurs.
- Le principe de sincérité.
- La fongibilité des crédits.
- L'introduction de la pluri annualité.
- Le passage à une comptabilité en droits et obligations constatés.
- La dimension patrimoniale et le nouveau plan comptable.

2/ LA MODIFICATION DU RÔLE DES ACTEURS DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

- La déconcentration du pouvoir d'ordonnateur principal.
- Un nouvel acteur : le responsable de programme.
- Un contrôle financier rénové.
- L'introduction du contrôle interne et du contrôle de gestion.
- Les nouvelles responsabilités des acteurs.
- Le renforcement du rôle du Parlement et de la Cour des Comptes.